

Le Plessis-Feu-Aussoux

Le Plessis-Feu-Aussoux, le village le moins étendu du Centre Brie, est habité par plus de 500 Plessis-ansoldiens. A l'origine, la commune était nommée Ansoldus Plessio (1174) du nom du seigneur Ansoldus. Plessio se transforma en Plessis. Le terme « Feu » apparaîtra plus tard après le décès du seigneur. Historiquement, le village connaît d'abord une situation bien particulière puisqu'il se trouve dans une « Marche » entre le Comté de Champagne et le royaume de France, c'est-à-dire une zone revendiquée par leurs deux puissants seigneurs. Il faudra attendre 1285 et l'accession au trône de Philippe Le Bel, pour que le fief soit rattaché à la couronne de France.

Deux siècles plus tard, les Chartreux vont en acquérir la majeure partie et le garderont jusqu'à la Révolution. Mais il faudra attendre encore plusieurs dizaines d'années pour qu'enfin, en 1850, une route soit construite et désenclave le village.

L'église, déjà citée en un acte de 1339, était probablement la chapelle de la résidence seigneuriale. En effet, on peut apercevoir que, côté rue, le mur de l'église fait corps avec un mur d'enceinte.

A l'origine, les patrons étaient Saint Cosmes et Saint Damien. Vers 1680, Saint Nicolas devient premier patron. Le clocher fut édifié vers 1802. Une vierge à l'enfant en bois polychrome datant du XVIII^{ème} fut classée Monument Historique en 1975. Le retable du maître-autel en bois sculpté et ses 3 étoiles (St Nicolas, St Pierre et St Jean) ainsi que la grille de communion en fer forgé furent classés en 1980. En 2000 ce fut la cloche qui date de 1523 qui devient M.H. Le « caquetoire », auvent situé devant le porche a été construit en 1999.

Jacques Champion de Chambonnières (1601-1672) claveciniste à la cour de Louis XIII puis de Louis XIV, réputé être le « père » de l'école française du clavecin, a habité le village. Ami des Couperin, ils les introduira à la cour de Louis XIV. De plus, le peintre Jean Commère, né en 1920, a vécu au Plessis-Feu-Aussoux de 1954 à sa mort en 1986. Ses paysages briards étaient exposés dans une galerie à Paris.

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Accès par D231 (Lagny - Provins)

Informations pratiques : dénivelé positif : 127 m

Autocar à Touquin (Seine & Marne Express)

Tous commerces à Rozay-en-Brie

Chambres d'hôtes et gîte au Plessis-Feu-Aussoux

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Autour du Plessis-Feu-Aussoux



Le Plessis : l'ancien monastère – Photo PB®

**A la découverte d'un village culturel
Autour de la vallée de l'Yerres.**



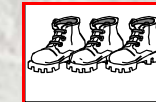
17,3 km



4 h 15



jaune

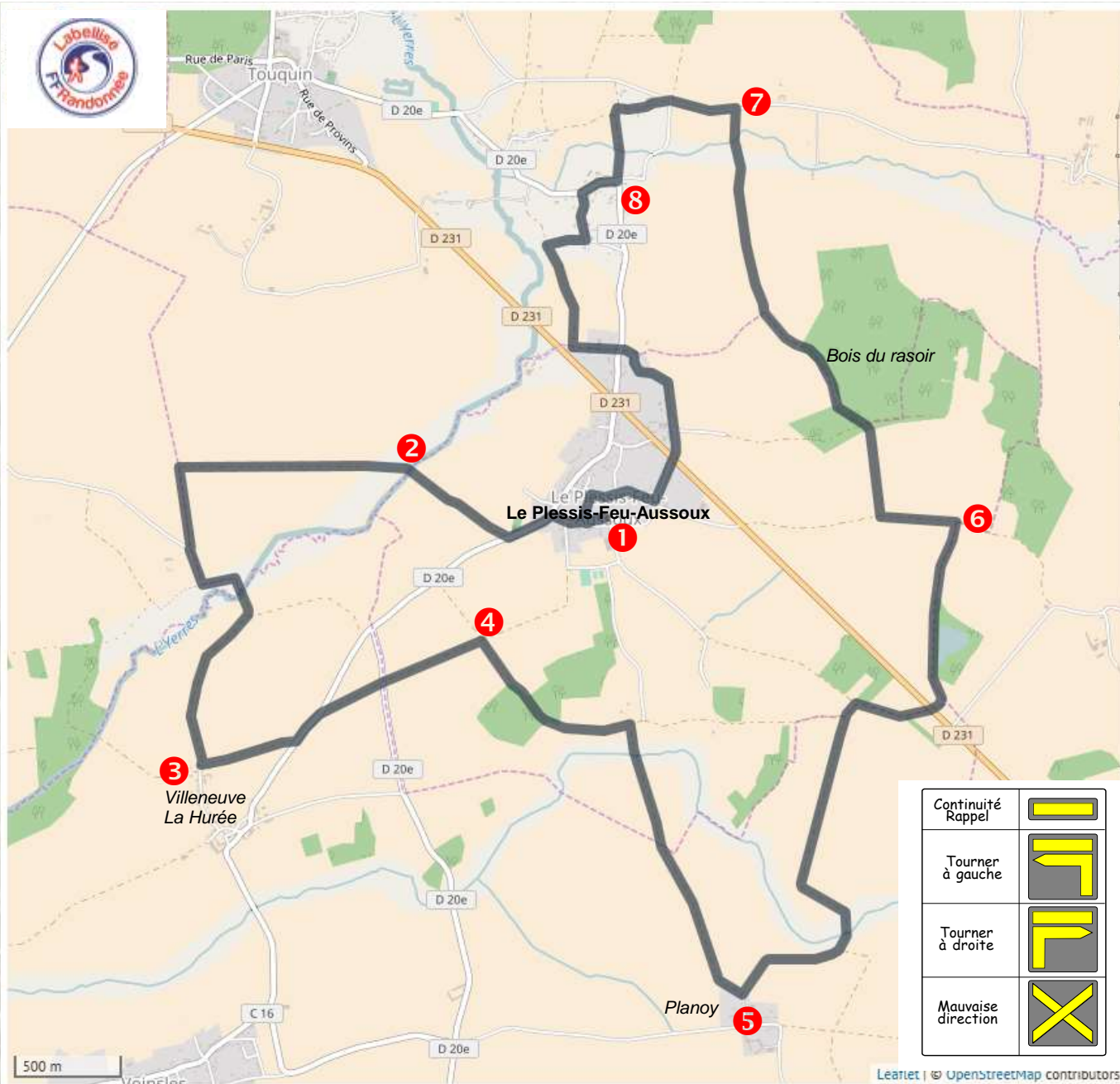


Difficile

Mise à jour - Décembre 2021 -

Le Plessis-Feu-Aussoux

- 1 Dos à l'église, descendre toute la rue du même nom. Tourner à gauche dans la D112E. Après le cimetière, dévaler le chemin à droite. (A droite, ancien lavoir alimenté par une source).
- 2 Franchir la passerelle de bois sur l'Yerres. Monter et prendre le 2^{ème} chemin à gauche. Il débouche rue de Choiseau. Tourner 2 fois à gauche pour descendre par le chemin, après un décrochage à gauche, vers l'Yerres. Passer le pont sur la rivière, laisser le chemin de droite puis celui de gauche pour atteindre Villeneuve-la-Hurée.
- 3 A l'entrée du village, suivre le chemin à gauche, la route à gauche sur 200 m puis le chemin à droite. Couper la D112E.
- 4 Prendre le chemin à droite, traverser le bois. Virer dans le 2^{ème} chemin de droite, franchir le pont en béton sur le ru de la Visandre et monter vers la ferme de Planoy
- 5 Dévaler par le chemin à gauche, franchir la Visandre et grimper vers le bois. Tourner 2 fois à droite, couper la D231 et longer le petit bois.
- 6 S'engager à gauche dans le chemin, à droite dans le suivant. Passer le chemin de droite, couper le croisement et laisser à droite la route forestière. Quitter l'orée du bois, passer les 2 chemins de gauche puis celui de droite franchir la croisée de chemins.
- 7 Tourner à gauche dans la route. 20 m après la route à droite, suivre le chemin du même côté. Il traverse la ferme Gouvert, descend, franchit le ru puis monte au Tau.
- 8 Au calvaire, prendre la route à droite puis celle de gauche. Tourner à droite dans le chemin, à gauche dans le suivant. Au sortir du champ suivre à gauche, couper la route puis virer 2 fois à droite. Après avoir longé le terrain de camping, poursuivre par la rue. Elle traverse la D 231. Tourner à droite dans la rue de l'échelle puis à gauche rue de la Fête, pour aboutir rue de l'église à proximité du lieu de départ.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".